

Les femmes de l'Association El Amal débattent...

*Propos recueillis par Zouhair ABOUDAHAB
et Zohra HAMMAL*

Ecarts d'identité a organisé un échange avec quelques membres de l'Association de Femmes "El Amal" qui se préoccupe de l'acquisition de la nationalité française. Mme O., 48 ans, d'origine Marocaine, Présidente de l'association ; Mme C., 39 ans, Mme N., et Mme A., d'origine Algérienne, membres de l'Association ont bien voulu participer à cet échange.

Ecarts d'identité : A quel moment s'est posée pour vous la question de l'acquisition de la nationalité française ?

Mme O. : Quand j'ai commencé à être souvent malade. Je faisais un travail d'homme (menuiserie), et j'ai eu beaucoup de problèmes de santé; j'ai commencé à avoir peur d'être très malade et de ne pas avoir les mêmes droits que les français pour me soigner. Par rapport au FNS (*allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité*), ou l'AAH (*Allocation Adulte Handicapé*), les étrangers n'y ont pas droit. Alors j'ai entamé les démarches. J'en ai parlé avec mes enfants surtout et ils étaient d'accord. Mes copines françaises me poussaient aussi en me disant que j'étais en France depuis longtemps, et que je ne devais pas me laisser faire. Elles me disaient : au moins tu auras des droits plus tard quand tu seras vieille.

E.d'I. : Et votre époux ?

Mme O. : Il n'a jamais aimé ça. En fait je voulais faire une demande de nationalité française peu de temps après mon arrivée en France, en 1969, car j'avais des diplômes marocains, et pour travailler à l'hôpital on m'a dit qu'il fallait être française. Alors je me suis dit pourquoi pas faire la demande. Mais mon mari a toujours refusé.

E.d'I. : Savez-vous pourquoi ?

Mme O. : Il disait toujours qu'on n'allait pas rester en France toute notre vie ! La preuve, on est encore là ! (*NDLR : En fait, l'époux de Mme O. est retourné au Maroc. Elle a choisi de rester en France avec ses enfants. Elle est actuellement en instance de divorce.*)

Mme C. : Moi, c'était surtout pour le travail. Par exemple pour être fonctionnaire à la Mairie, il faut être français. Mon mari a fait son dossier, mais ils m'ont dit d'attendre d'abord la réponse concernant le dossier de mon mari avant de déposer le mien. Parce qu'il ne peut y avoir qu'un seul numéro de dossier par famille d'après ce qu'ils m'ont dit.

E.d'I. : Pourquoi n'avez-vous pas fait votre dossier en même temps que celui de votre mari ?

Mme C. : Je ne savais pas qu'il l'avait fait. Il ne m'avait rien dit.

E.d'I. : Quelle idée avez-vous des démarches et des procédures à accomplir ?

Mme C. : C'est très long, surtout pour les Algériens. Huit mois pour avoir l'entretien avec la Préfecture.

Mme N. : C'est mon mari qui voulait, moi au début je ne voulais pas, mais après j'ai pensé à l'avenir de mes enfants... Mon mari est français. Moi je ne voulais pas parce que je voulais rester Algérienne parce que si on rentre là-bas, on n'a pas droit au logement car il faut avoir le titre de séjour.

E.d'I. : Vous pensez rentrer en Algérie un jour ?

Mme N. : L'Algérie, c'est des racines dures. Je n'arrive pas à m'adapter en France. Je pense à mes parents, à la famille. Ce qui me manque c'est la famille, le pays. et tout et tout... J'ai vu un psychologue pour ça. Il m'a dit "il faut sortir, il faut oublier" Je ne sais pas moi. Je crois que mes enfants ne rentreront pas en Algérie. Mais moi j'y retournerai un jour. Pourquoi pas s'ils sont mariés !

Mme A. : Mon mari était d'origine marocaine, né en Algérie. Il avait fait l'armée française. Il a donc acquis assez rapidement la nationalité française une fois venu en France. Moi j'ai fait ma demande et on me l'a accordé par rapport au mariage. Ça a duré quand même une année en 1969, devant le Juge d'Instance. Les démarches ne m'ont posé aucun problème. Je me suis dit en Algérie j'étais Française pendant l'occupation française. Avoir un papier français ne change rien pour moi. Je suis française de papier mais je garde ma foi et ma religion.

E.d'I. : Vous dites "je suis française de papier", ne ressentez-vous pas que vous êtes aussi quelque part un peu française de culture ?

Mme A. : Si, si, je suis Française aussi de culture. Je pense dans la mentalité française. Je respecte le pays où je vis. C'est mon pays adoptif. Pour moi la France c'est mon pays personnellement. Parce que je vis en France et que j'y ai mes enfants. Et (*hésitation*) je ne suis pas le bon Dieu pour dire je vais mourir en France, je ne sais pas où je vais mourir, mais j'aimerais que ce soit en France à côté de mes enfants et de mon mari.

Mme O. : Je ne t'enverrai pas en Algérie, ne t'en fais pas ! (*rires*).

E.d'I. : Donc vous ne pensez pas retourner vivre en Algérie un jour ?

Mme A. : A part si la France me rejette, à ce moment-là j'irai vivre en Algérie.

E.d'I. : Comment peut-elle vous rejeter puisque vous êtes Française ?

Mme A. : On ne sait jamais...

Mme O. : Comme ils ont dit dans un film : "la peau, elle n'est pas Française". J'ai vu dans un film des policiers qui contrôlaient l'identité de jeunes dans un bistrot. Les jeunes ont montré leur carte d'identité française et l'un des policiers leur a dit : "Et la peau, elle est Française ?"

E.d'I. : Pensez-vous donc que la France pourrait un jour rejeter les Français d'origine étrangère ?

Mme O. : Ah oui ! Par rapport au langage de Le Pen, oui. Il a dit un jour “je mets tous les Arabes dans un bateau — français ou pas français”.

Mme A. : Le problème pour moi, c’est que l’Algérie risque de ne pas me recevoir (NDLR: Mme A. n’a plus de papiers algériens ; elle les a demandés mais n’a pas encore eu de réponse). Alors je serai sans patrie, vraiment sans patrie.

E.d’I. : Que veut dire pour vous “être française” ?

Mme A. : J’ai appris le français à l’école en Algérie. Je n’ai pas le handicap de la langue comme certaines personnes. Pour moi être française c’est le fait de vivre en France et d’avoir l’intention de vivre dans ce pays tout en respectant ses lois. C’est avoir les mêmes droits, pouvoir voter par exemple, et les mêmes devoirs que les Français d’origine, sans changer ma foi ni ma religion.

Mme B. : Pour moi ça ne change rien de devenir Française. Peut-être que oui pour trouver un travail, mais pour d’autres choses, ça ne change rien. Pour moi Algérienne ou Française c’est pareil. Mais je me sens plus Algérienne que Française. (NDLR : elle continue en arabe) Car chaque fois que le soleil se lève, il te rappelle et te dit “Ton origine, ton origine”. Tu ne peux pas renier ton origine. Tu es ce que tu es. Mon mari (NDLR : Français d’origine Italienne) il n’aime pas quand je dis que j’aime bien mon pays, l’Algérie. Si un jour on dit aux Algériens de rentrer en Algérie, mon mari ne me suivra pas. Lorsque des bombes ont été posées cet été à Paris, j’ai entendu dire que la France allait expulser tous les Algériens en Algérie. J’ai eu peur.

Mme A. : La plupart des Algériens — je ne parle pas des Marocains ni des Tunisiens — ont cette hantise du retour, la hantise que la France les rejette.

E.d’I. : Et vous Mme O., vous êtes d’origine Marocaine, avez-vous cette crainte que la France rejette un jour les Marocains ?

Mme O. : Oh oui. ! Quand on dit “Arabe”, c’est tout le Maghreb.

Mme A. : Un jour, ici, un gendarme m’a interpellé et m’a dit : “votre carte de séjour”. Il ne m’a pas demandé ma pièce d’identité mais ma carte de séjour. Je lui ai tout simplement répondu : “Monsieur, ce n’est pas marqué étranger sur mon front...” J’ai refusé de lui présenter ma carte d’identité et je suis partie. On voit qu’on est d’origine arabe mais j’estime qu’on n’a pas à nous demander a priori une carte de séjour. On doit nous demander une pièce d’identité, ce qui est dans la loi française et ce qui est logique; et aussi avec le respect : “s’il vous plaît madame, s’il vous plaît monsieur”. On n’a pas non plus le droit de nous tutoyer. Ah ça, je n’accepte pas.

E.d’I. : Quelle a été la réaction de votre famille au moment de votre naturalisation ?

Mme B. : Quand j’ai voulu faire mes papiers français, j’ai appelé ma mère en Algérie. Elle m’a tout de suite dit : “tu vas être française, c’est bien !”. Après je me suis demandé pourquoi elle m’avait dit “c’est bien”.

Mme O. : Pourquoi tu as téléphoné à ta mère ?

Mme B. : J’avais besoin d’aide et de conseil. Ça m’avait aidé un petit peu.

Je lui ai demandé “pourquoi tu m’as dit de faire français ?” Elle m’a répondu : “c’est normal, maintenant ne pense pas à nous, pense à tes enfants ; ton avenir est là-bas en France, pas en Algérie. (NDLR : d’un air surpris) Ma mère m’a parlé comme ça!

Mme O. : Beaucoup de Marocains demandaient aux Consulats “l’auto-risation” de présenter leurs demandes de naturalisation. A partir du moment où les Consulats des pays d’origine les ont rassurés, ils ont la conscience plus tranquille. Mais il y a quelques années, c’était un bouleversement.

Une des femmes : Il y a aussi ceux qui demandent la nationalité française par intérêt...

Mme O. : Non, c’est par droit, pour avoir des droits comme les Français. On vit sous le drapeau français, on a travaillé en France, on veut avoir des droits comme les Français, c’est tout. Il n’y a pas d’intérêt, c’est des droits.

Mme C. : Il y a beaucoup de Français à qui cela pose problème que les Franco-algériens puissent voter aux élections françaises et aux élections



algériennes ; j’ai vu ça à la télé. Beaucoup de gens ont dit : pourquoi ils votent pour l’Algérie et pour la France ?

Mme O. : On vit en France, on veut bien voter en France, et on vote aussi pour notre pays d’origine, ça nous intéresse aussi.

Mme A. : Je n’ai pas pu voter aux élections d’Algérie, vu que je n’ai pas les papiers algériens. Voilà, je pars en Algérie, je suis étrangère. Et c’est dommage. Je les ai demandés mais je ne les ai pas encore.

Une des femmes : On a toutes des racines là-bas

Mme A. : moi personnellement, mes racines c’est mes enfants, ici en France ; parce qu’ils ne connaissent pas “le pays”. Ils vivent en France et ils ne partiront pas ; il ne pourront pas vivre en Algérie. Leurs racines, c’est en France.